

N/REF : 23/08/2024 9H31 C:025730 I:35529
V/REF : 20849/4113-MOSAIQ/5834
V/Email reçu le Vendredi 23/08/2024 a 9H31

PLURALIS
Le Foyer de l'Isere
21-23 BOULEVARD MARECHAL FOCH
38030 GRENOBLE CEDEX 2

IMMEUBLE : MOSAIQUE
200 ALLEE DES CHANTOURNES
38920 CROLLES

St Martin-H, le 13 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 200 CHANTOURNES -
MOTIF : INTERVENIR POUR POMPAGE DE LA FOSSE D'ASCENSEUR LE MERCREDI 28 AOUT
A 15H30 - CE RENDEZ VOUS FAIT SUITE AU PASSAGE DE L'EXPERT DO OTIS
SERA PRESENT POUR VOUS OUVRIR. MERCI DE NOUS CONTACTER SI VOUS
RENCONTREZ DES DIFFICULTES DANS LA PLANIFICATION DE L'INTERVENTION
Donneur d'ordre : Mme G. BARBIER-NEYRET

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 28/08/2024 A 15H00
POMPAGE D'EAU DANS LA CAGE ASCENSEUR

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 13/09/24 a 07H42 Mme G. BARBIER-NEYRET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	265,35

TOTAL H.T.	265,35
T.V.A. a 20,00%	53,07
TOTAL T.T.C.En EURO	318,42

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN